



FRANCE
2030



GOVERNEMENT

Liberté
Égalité
Fraternité



BANQUE des
TERRITOIRES
GRUPE CAISSE DES DÉPÔTS

**PIA 4 - Démonstrateurs
territoriaux**

**« agroécologie » &
« alimentation »**

Présentation de l'AMI

17 février 2022

ORDRE DU JOUR

1. Contexte de l'AMI

2. Présentation des 2 stratégies d'accélération ciblées par l'AMI

- Stratégie d'accélération « systèmes agricoles durables et équipements agricoles contribuant à la transition écologique » (SADEA)
- Stratégie d'accélération « alimentation durable et favorable à la santé » (ADFS)

3. Pourquoi des démonstrateurs territoriaux ?

4. Recommandations pour la constitution d'un dossier de candidature



Contexte de l'AMI

Jean-Marc CALLOIS
Délégué ministériel aux entreprises agro-
alimentaires
**Ministère de l'Agriculture et de
l'Alimentation**



1

Innover par l'approche territoriale ? De nombreux sujets s'y prêtent



Alimentation locale



Gestion de la ressource en eau



Gestion des coproduits issus des bioressources



Pratiques agricoles présentant des externalités localisées



Plus généralement tous les sujets mêlant plusieurs enjeux localisés et/ou mobilisant des acteurs aux intérêts hétérogènes

L'approche territoriale : retour au passé ou modèle d'avenir ?

Une **demande sociale** élevée de proximité en matière d'alimentation

De nouvelles opportunités offertes par le **numérique**

Mais une **pression compétitive** qui reste intense

L'approche territoriale s'oppose en tous points à la démarche classique de recherche d'économies d'échelle

« Conventionnelle »	« Territoriale »
Economies d'échelle: spécialisation, division internationale du travail	Diversification forte
Standardisation des inputs comme des produits	Utilisation de ressources spécifiques
Marchés mondiaux	Débouchés locaux et clientèles « de niche »
Versatilité dans la combinaison des inputs, selon leur prix	Relation de long terme, combinaison de ressources locales, interdépendances entre activités

Une croissance des initiatives territoriales : plus de 300 PAT labellisés

Situation septembre 2021 :

293 PAT labellisés avec une hausse en 2021 grâce au plan de relance (246 niveau 1, 37 niveau 2, 10 sans niveaux)

L'objectif ci-dessus est presque atteint : **97%**

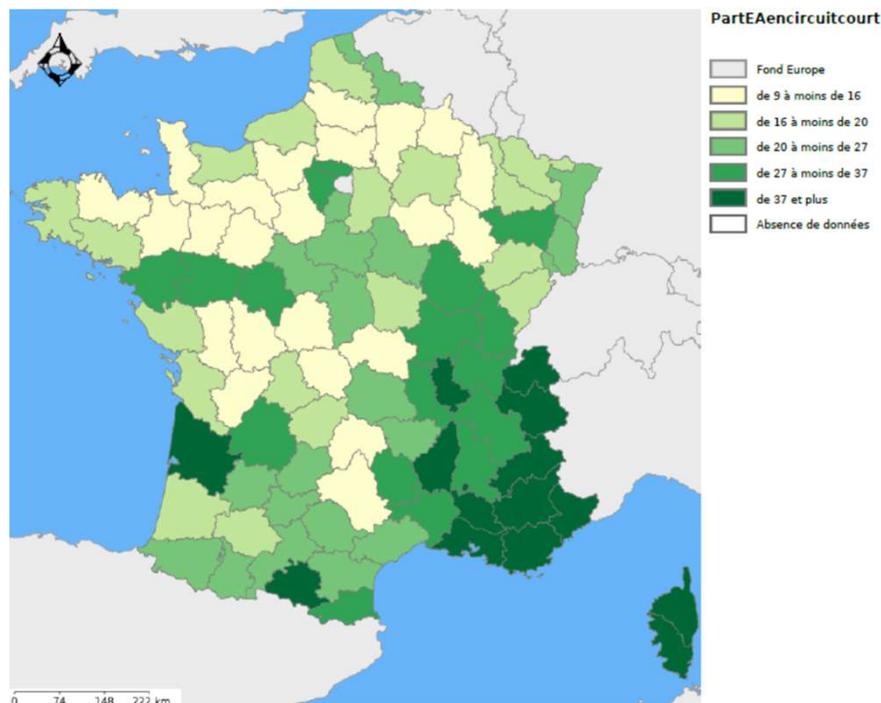
Encore 3 départements sans PAT : Hauts de Seine, Mayotte, Guyane



Le recensement agricole confirme le développement des circuits courts

+ 6 points (par rapport à 2010) de la part d'exploitations engagées dans un circuit court, pour atteindre 23%

Cependant, la spécialisation des exploitations n'explique que 58% de l'hétérogénéité spatiale de cet indicateur



Par orientation technicoéconomique (OTEX)	
grandes cultures	9,4%
maraîchage	74,3%
viticulture	29,5%
cultures fruitières	45,8%
bovins lait	11,9%
bovins viande	17,4%
bovins mixte	16,7%
ovins caprins	28,5%
porcins volaille	23,0%
Total	23,1%

Carte de la part d'exploitations agricoles ayant une activité de commercialisation en circuit court en 2020

La valeur économique globale reste faible, mais avec des marges de progression différentes selon les filières

	Estimation de la part de chiffre d'affaires en circuit court	
	2013	2016
Grandes cultures	3 %	3 %
Maraichage, horticulture	22 %	36 %
Viticulture	27 %	31 %
Cultures fruitières	21 %	22 %
Bovins lait	3 %	3 %
Bovins viande	4 %	5 %
Bovins mixte	4 %	3 %
Ovins, caprins	14 %	16 %
Porcins, volailles	4 %	4 %
Autres (polyculture, polyélevage)	8 %	8 %
Total	10 %	12 %

Il est nécessaire de mobiliser l'innovation territoriale pour concrétiser le potentiel d'un plus grand ancrage territorial de l'alimentation

Accompagner les acteurs des territoires

L'Etat mandate la Banque des Territoires pour accompagner les acteurs des territoires à la transformation de leurs systèmes de production agricole et alimentaire dans une optique de création de valeur économique par des modèles de production durables, en mobilisant une large panoplie d'innovations de toutes natures :

« Tout processus, démarche, méthode, solution d'ingénierie, technique, technologique (ou combinaisons de solutions techniques et technologiques) ou de services, nouveaux ou significativement améliorés par rapport à ceux précédemment élaborés »



Adaptés à chaque **contexte** territorial



Visant à répondre aux enjeux posés dans le **diagnostic territorial**



Portés par des **acteurs locaux**



Centrés sur les **besoins des usagers**



Présentation des 2 stratégies d'accélération ciblées par l'AMI

Mélanie Candas
Responsable de projets PIA4 DT agri alim
Banque des Territoires



2

Cadre d'intervention de cet AMI



54 Mds €

PIA 4

20 Mds €

Agriculture et alimentation

SADEA : 428M€
ADFS : 450M

- Education, formation, jeunesse et culture
- Enseignement supérieur et recherche
- Innovation des entreprises, industrie et services
- Santé du futur
- Spatial
- Transition écologique et énergétique
- Technologies numériques
- Valorisation de la recherche
- Ville durable et territoires



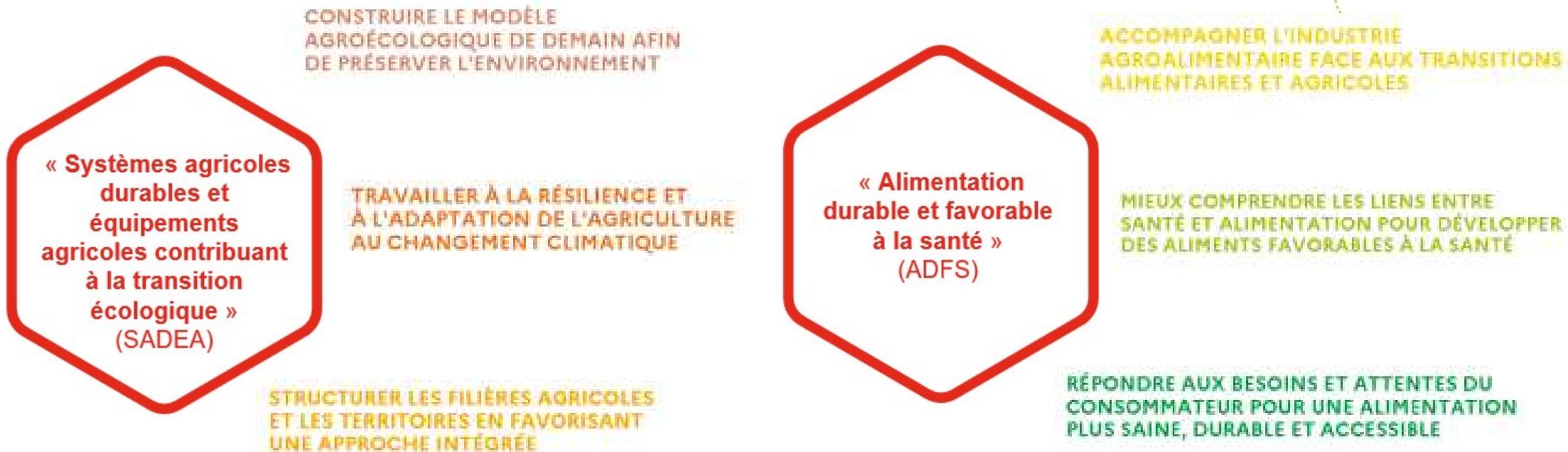
BANQUE des TERRITOIRES | Caisse des Dépôts

152 M €



AGENCE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE | bpi france | AGENCE NATIONALE DE LA RECHERCHE ANR

Deux stratégies d'accélération : objectifs et finalités



→ Faire le lien entre innovation et transition agroécologique à travers l'émergence d'un réseau national de 15 à 30 démonstrateurs territoriaux

3

**Pourquoi des
démonstrateurs
territoriaux ?**

« Démonstrateur territorial » SADEA et ADFS : de quoi parle-t-on ?

Un groupement ou consortium composé :

- ✓ d'**acteurs publics locaux** (une collectivité territoriale au minimum)
 - ✓ d'**acteurs du secteur privé** (agroindustriels, agro équipementiers, *start-up* AgriTech),
 - ✓ de **producteurs**,
 - ✓ de **représentants citoyens**,
- ✓ d'**acteurs de la recherche**, de l'**enseignement**,
- ✓ d'**acteurs de la formation professionnelle**, de l'**emploi**...

... porte, dans une approche systémique et multi-partenaire, un **projet ambitieux et innovant** du point de vue technologique, organisationnel, de procédé, social ... au service de la transition agroécologique...

... pour déployer une **stratégie de transformation**, à une échelle territoriale choisie. Ce projet **devra pouvoir être répliqué**, avec un changement d'échelle attendu.

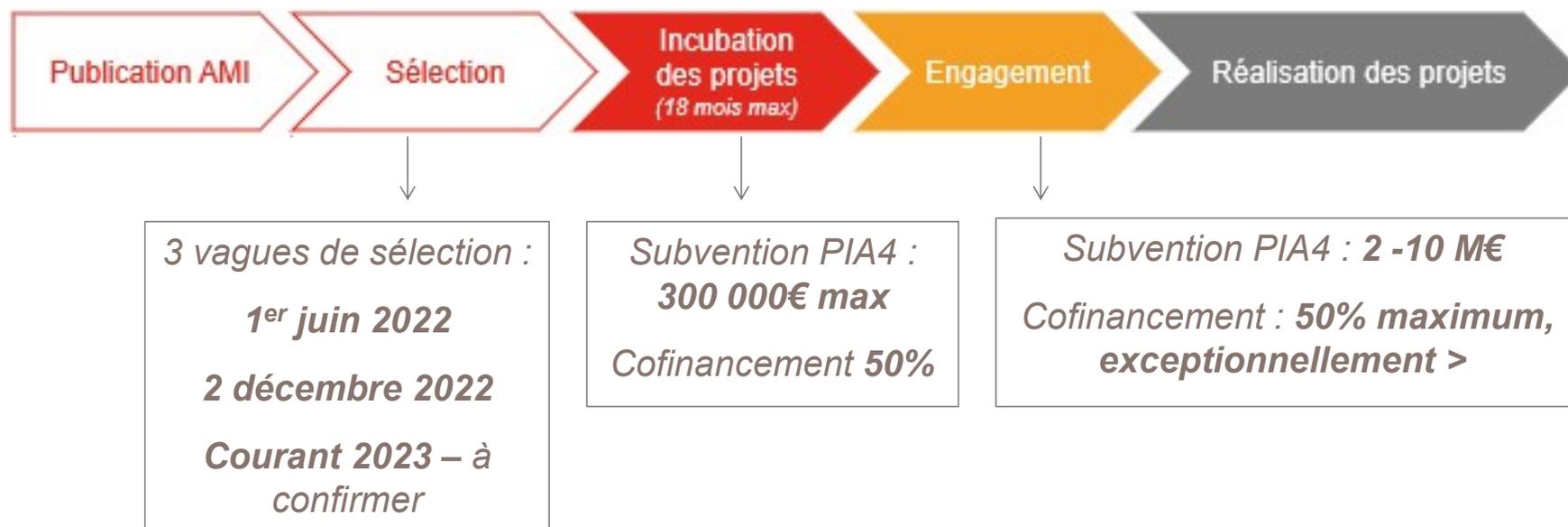
« Avez-vous des exemples ? ; Plutôt des pistes thématiques... »

- Faire évoluer les pratiques culturales et le pilotage de la fertilisation azotée pour réduire les fuites de nitrates dans les nappes (expérimentation avec obligation de résultats) et d'ammoniac dans l'atmosphère
- Mettre en place un plan territorial de gestion de l'eau animé par un collectif qui regroupe les différents porteurs d'enjeux et qui gère des outils de pilotage stratégique (stocks) et tactique (flux)
- Repenser l'alimentation des animaux d'élevage en produisant chez les éleveurs cultivateurs les matières premières jusqu'alors importées
- Repenser l'utilisation des terres en fonction des demandes locales en tenant compte des complémentarités entre ces demandes et des exigences de transformation et de conditionnement
- Mieux utiliser la ressource en eau à différentes étapes du grand cycle de l'eau
- Optimiser les capacités de fret et de logistique pour exporter les produits et importer les facteurs de production depuis et vers les bassins de production
- Imaginer les lieux de stockage et d'allotement qui permettent de prendre en compte la diversification des cultures

3

**Recommandations
pour la constitution
du dossier de
candidature**

Processus de candidature



Conditions d'éligibilité de la vague 1



Être portés par un ensemble de partenaires
(dont au moins 1 collectivité territoriale)



Être complets au sens administratif (annexe 1) et
respecter les règles de format et de taille
indiquées



S'inscrire dans le périmètre des stratégies nationales
« [systèmes agricoles durables et équipements
agricoles contribuant à la transition écologique](#) »
et/ou « [Alimentation durable et favorable à la santé](#) »



Présenter une **demande de financement au PIA**
pour la phase de maturation (études) d'un **montant
maximal de 300 000 euros**

Comment faire pour déposer sa candidature ?

- Le cahier des charges et le dossier de candidature sont accessibles uniquement sur le site Achat public, accessible depuis le [portail de la Banque des Territoires](#)
- Des créneaux d'échanges de 30mn seront proposés aux potentiels candidats

Quelques recommandations :

- Qualification de la ou les innovations proposée(s) et mise en avant du potentiel de répliquabilité
- Exigence de performances environnementales au-delà des standards existants
- Description des partenaires mobilisés et de la gouvernance
- Définition des besoins sur la phase incubation

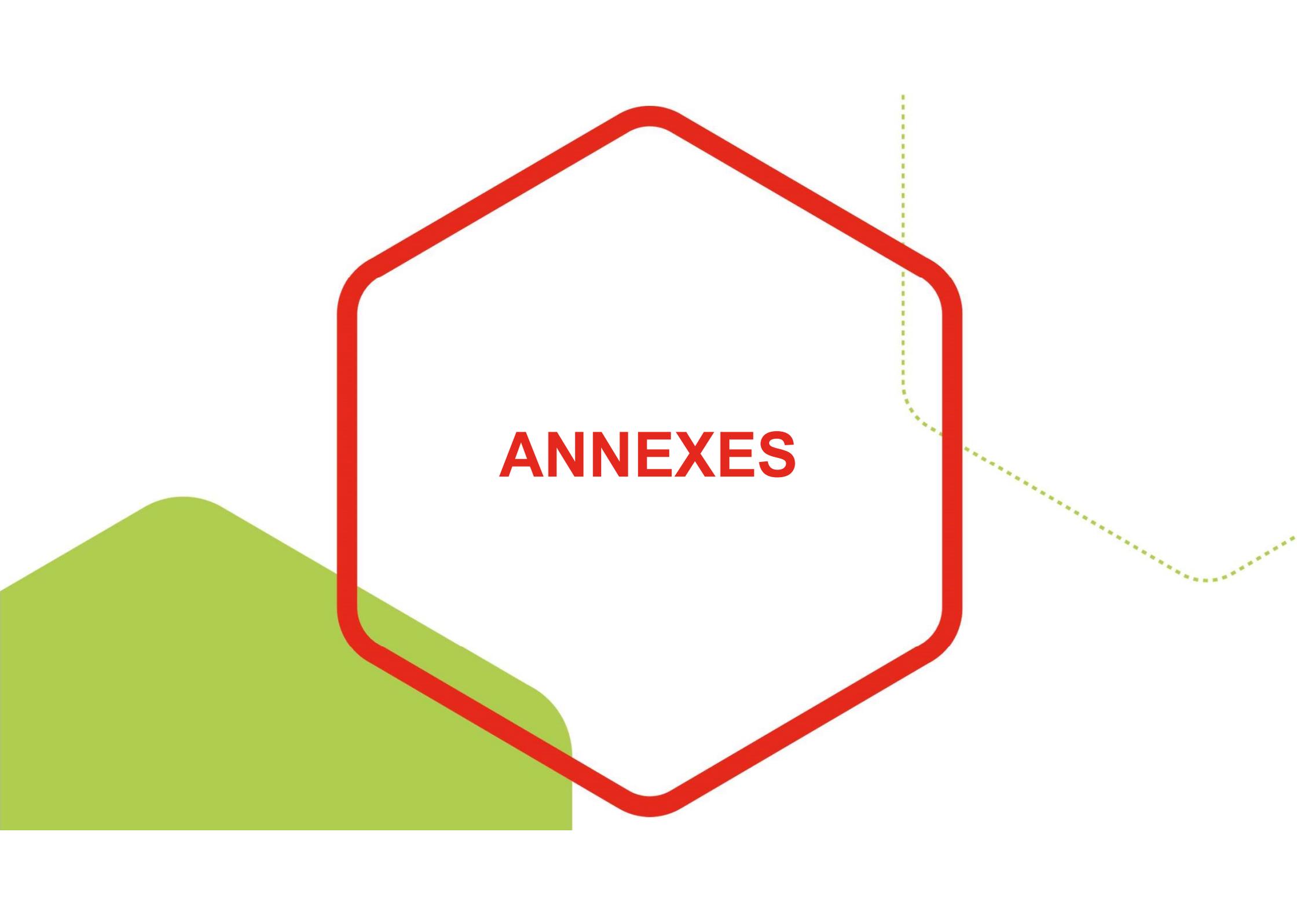
banquedesterritoires.fr



| @BanqueDesTerr

Contact Banque des Territoires :

pia4DTagrialim@caissedesdepots.fr



ANNEXES

Les autres appels à projet en cours

Mesure	Budget (M€)	lien
AAP AgriTech	90	https://www.bpifrance.fr/nos-appels-a-projets-concours/appe-a-projets-innover-pour-reussir-la-transition-agroecologique
Financement des préséries d'agroéquipements automatisés ou intelligents	25	https://www.bpifrance.fr/nos-appels-a-projets-concours/appe-a-projets-financement-des-preseries-dinnovations-technologiques-liees-aux-equipements-agricoles
Compétences et métiers d'avenir AMI transversale	47	https://anr.fr/fr/detail/call/competences-et-metiers-davenir-cma-appel-a-manifestation-dinteret-2021-2025/
Protéines de légumineuses	30	https://anr.fr/fr/detail/call/developper-les-proteines-vegetales-et-diversifier-les-sources-de-proteines-volet-1-proteines-d/
AAP Food Tech	110	https://www.bpifrance.fr/nos-appels-a-projets-concours/appe-a-projets-besoins-alimentaires-de-demain

Appel à Manifestation d'Intérêt « Compétences et Métiers d'Avenir »

Ambition

- Anticiper autant que possible et contribuer à satisfaire les besoins en emploi ou en compétences
- Accélérer la mise en œuvre de formations sur ces métiers

Objectif : Répondre aux besoins des entreprises en matière de formation et de compétences nouvelles pour les métiers d'avenir.

Moyens :

- Réaliser si nécessaire les diagnostics de besoins en compétences et en formations, et identifier les initiatives et projets en rapport avec une stratégie ou plusieurs stratégies nationales
- Financer les projets les plus adaptés qui auront été sélectionnés par une procédure exigeante.

Informations générales relatives à l'AMI CMA

Deux points d'entrée (selon qu'il existe un diagnostic préalable) :

- Diagnostic
- Dispositif de formation

Deux opérateurs:

- ANR
- CDC

Deux dates de levée :

- Vague 1, le 24 février 2022
- Vague 2, le 5 juillet 2022

Enveloppe : 2 Md€ pour l'ensemble des stratégies d'accélération

ADFS

constats

- Difficultés de recrutement (métiers et emplois en tension) et de fidélisation de la main d'œuvre
- Besoins en compétences nouvelles dont compétences pluridisciplinaires

volet diagnostic

- Diagnostic pour objectiver l'adéquation entre les besoins en emplois/compétences des entreprises et les formations qui y conduisent ;
- Diagnostic sur les leviers d'attractivité des métiers et des emplois et de la fidélisation des salariés

Volet dispositif de formation

- Projets de développement de cursus et programmes de formation innovants adaptés à TOUT type de public (formation initiale et formation professionnelle) ;
- Démarches innovantes d'attractivité des métiers et des emplois et de fidélisation des salariés (s'appuyant sur des parcours certifiants permettant acquisition de compétences tout au long de la vie et progressions de carrière), en complément ou dans la continuité des démarches en cours telles la campagne de communication sur les métiers France Relance.

SADEA

constats

Une grande diversité de métiers, de secteurs d'activités et de niveaux d'études : mécanique, industrie chimique, génétique animale et végétale, numérique

Des difficultés de recrutement (mécaniciens, chimistes, généticiens, data scientist) et de fidélisation de la main d'œuvre (image dégradée, faible attractivité, concurrence sectorielle...);

Besoins en compétences actuelles, nouvelles et transverses (notamment en sciences de la donnée et usage des outils numériques).

volet diagnostic

- secteurs de la génétique (végétale et animale) et du biocontrôle

Volet dispositif de formation

- dynamiques de formation initiale pour les métiers du secteur agricole (appropriation des principes de l'agroécologie, meilleure maîtrise des leviers visés par la SA)
- accompagnement des agriculteurs dans la transition agroécologique, notamment la formation continue des conseillers agricoles
- Démultiplier la formation des futurs cadres et cadres scientifiques en les outillant pour des approches systémiques en environnement complexe

On vous interpelle sur des évolutions de moyen et long terme qui vont s'imposer au secteur

On vous propose de les anticiper avec des outils et des moyens conséquents

On doit conditionner l'attribution de ces moyens à des évolutions transformantes non seulement des professionnels agricoles mais aussi ceux de l'amont, ceux de l'aval et ceux qui les conseillent

On est à votre disposition pour aller plus loin

FRANCE 2030 : 10 objectifs, 5 conditions - 30 milliards d'euros et 4 milliards de fonds propres



DIX OBJECTIFS DE FRANCE 2030	
Nucléaire	1
Hydrogène décarboné et ENR	2,3
Décarbonation de l'industrie	5
Premier avion bas-carbone	1,2
2 millions de véhicules électriques et hybrides	2,6
Alimentation saine, durable et traçable	1,5
Santé: 20 bio-médicaments et dispositifs médicaux innovants	3
Contenus culturels et créatifs	0,6
Nouvelle aventure spatiale	1,6
Grands fonds marins	0,3

CINQ CONDITIONS	
Matières premières	2,0
Electronique, robotique et machines intelligentes	5,6
Formations de demain	2,5
Stratégies numériques	PIA4
Capital-Innovation de rupture, start-ups industrielles et accélération de la croissance	5

FRANCE 2030 : 10 objectifs, 5 conditions - 30 milliards d'euros et 4 milliards de fonds propres

- 50% des crédits de France 2030 sont consacrés à la **décarbonation** (et **0 dépense défavorable** à l'environnement);
- 50 % du plan sera consacré aux **acteurs émergents** ;
- Accepter la prise de **risque** et l'échec ;
- Investissements dans **l'innovation** ET dans **l'industrialisation** (changement de doctrine des investissements d'avenir) ;
- Les enveloppes pourront toutes évoluer en fonction des besoins : volonté de ne pas figer le plan

Alimentation, Agriculture et Forêts

Objets France 2030 et Stratégies PIA

- Stratégie « Alimentation durable et favorable à la santé »
- Stratégie « Systèmes agricoles durables et équipements Agricoles »
- Fermes du futur, entrepreneurs du vivant
- Bois et Forêts
- Réussir la 3^e révolution agricole
- Mieux manger



MAA – MTE – MIND Personnalités qualifiées Installation : 24 janvier 2022

- Christophe AUBE, AGREENCULTURE, Président Rob agri,
- Marion GUILLOU, HCC, INRAE
- Aude GUO, CEO d'Innovafeed
- Christophe MATHIEU, DG de l'Institut technologique FCBA
- Olivier CLANCHIN, Triballat Noyal
- Christophe BARNOUIN, Ecotone
- Sophie DUBUISSON-QUELLIER, HCC



FINANCEMENT GLOBAL : ≈ 2.9 Md€



QUATRE BLOCS

Bois et forêts

- Renouvellement des forêts et adaptation au changement climatique des massifs forestiers
- Soutien aux industries de 1^e et 2^e transformation du bois
- Valorisation des coproduits forestiers et gestion durable forestière (bois énergie, bioéconomie, etc.)
- ...

Réussir la 3^e révolution agricole et agroécologique

- Soutien à l'achat d'agroéquipements et d'équipements agricoles innovants
- Soutien au développement des équipements agricoles contribuant à la 3^e révolution agricole
- Relocalisation des intrants critiques
- Gestion des aléas climatiques
- ...

Répondre aux besoins alimentaire de demain

- Structuration des filières alimentaires
- Prise en compte des enjeux du bio, du bien être et du changement climatique
- Relocalisation des maillons industriels stratégiques,
- ...

Entrepreneurs du vivant

- Soutien à l'innovation de rupture (intervention en FP dans les sociétés innovantes)
- Portage du foncier agricole et soutien aux installations
- ...

2 Mds € (dont 500 M€ de fonds propres) sont positionnés sur ces quatre blocs